



**CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2026/36

QUESTION N°22

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE / DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « CINE RURAL 60 »

**L'an deux mille vingt-six
Le huit avril
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 1^{er} avril 2026, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Annie METAY
Fabrice TEIXEIRA - Marie CRUZ - Valéry BOCZ - Sandrine VIBOUD - Fabrice BERLEMONT
Niarale TRAORE – Jocelyne HAMON - Pascal SICRE - Axel OUHSAINE - Murielle SIMON
Carole ANNEQUIN - Arnaud CHAILLOU - Christophe BATTAIS - Kaddra ZAZOUI
Alexandre KARP - Séverine MARCO - Nicolas PASTUR - Marcel BOTTALICO
Sonia DOS SANTOS - Prisca AUGUSTIN - Karlson TABE AYUKNCHONG
Claude CAUËT - Dominique MORIN - Jean-Claude CHEVRIER
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Fahed HADJI - Amélie SANDRIN – Christophe CONNAN

ÉTAIENT ABSENTE ET REPRÉSENTÉE :

Marie-Françoise JOLLY a donné procuration à Claude CAUËT

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Alexandre KARP

M. Eric BOSC, Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 33

N°D2026_36 – ADMINISTRATION GENERALE / Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Association « Ciné Rural 60 »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision municipale n°79/2020 en date du 22 octobre 2020 portant sur l'adhésion de la Commune à l'Association « Ciné Rural 60 »,

Vu les statuts l'Association « Ciné Rural 60 » notamment son article 3,

Vu la convention d'adhésion signée en date du 20 octobre 2020 notamment son article 1^{er},

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

Considérant la nécessité de désigner un délégué du Conseil Municipal appelé à siéger au sein du Conseil d'administration de l'Association « Ciné Rural 60 »,

Considérant la candidature de Mme Prisca AUGUSTIN en qualité de délégué du Conseil Municipal appelé à siéger au sein du Conseil d'administration de l'Association « Ciné Rural 60 » ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- ✓ **RENONCER** au scrutin à bulletin secret
- ✓ **DESIGNER** Mme Prisca AUGUSTIN en qualité de déléguée du Conseil Municipal appelée à siéger au sein du Conseil d'administration de l'Association « Ciné Rural 60 ».

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 10 AVRIL 2026**

LE MAIRE

M. Eric BOSC



Transmis en Préfecture le : J3/04/226

Publié(e) le : J3/04/226

Exécutoire le : J3/04/226

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication électronique conformément aux articles L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et R421-1 du Code de Justice Administrative.